

## **Etudes lycéennes en 3 ans : conserver un acquis incontesté**

Pierre-André Comte (PS)

Les succès des jeunes Jurassiens dans les hautes études sont dus à une familiarisation plus rapide au rythme universitaire que leur offre l'obtention du baccalauréat en 3 ans, tel que le propose le Lycée cantonal. Vouloir imposer une nouvelle organisation lycéenne sur 4 ans à l'Etat jurassien, comme s'y prépare la CDIP, n'est pas acceptable.

**Par cette résolution, le Parlement jurassien demande au Gouvernement de s'opposer fermement à une décision allant dans le sens préconisé par la CDIP et, le cas échéant, de faire valoir la prédominance de la souveraineté cantonale dans le domaine de l'éducation et de l'instruction publiques.**

Co-responsables : Pierre-André Comte (PS) et Irène Donzé (PLR)

Pierre-André Comte (PS)

### **Co-signataires**

- Sophie Guenot (PCSI)
- Jelica Aubry-Janketic (PS)
- Ismaël Vuillaume (PVL)
- Vincent Wermeille (PCSI)
- Vincent Eggenschwiler (PCSI)
- Patrick Chapuis (PCSI)
- Raphaël Breuleux (Verts)
- Joël Burkhalter (PS)
- Raoul Jaeggi (PVL)
- Thomas Vuillaume (PLR)
- Gérard Brunner (PLR)
- Pierre Chételat (PLR)
- Gaëlle Frossard (PS)
- Yves Gigon (UDC)
- Loïc Dobler (PS)
- André Henzelin (PLR)
- Claude Schlüchter (PS)
- Quentin Haas (PCSI)
- Pierre Parietti (PLR)
- Nicolas Maître (PS)
- Nicolas Girard (PS)
- Ernest Gerber (PLR)
- Alain Schweingruber (PLR)
- Brigitte Favre (UDC)
- Philippe Rottet (UDC)
- Didier Spies (UDC)

- Romain Schaer (UDC)
- Magali Rohner (Verts)
- Lionel Montavon (UDC)
- Baptiste Laville (Verts)
- Alain Koller (UDC)
- Irène Donzé (PLR)
- Pauline Godat (Verts)
- Florence Chaignat (PS)
- Fabrice Macquat (PS)
- Suzanne Maitre (PCSI)
- Céline Robert-Charrue Linder (Verts)

Intervention déposée officiellement le 30 juin 2021

#### **Documents annexés**

- RI209.pdf

# PARLEMENT JURASSIEN

Résolution – interpartis

no 209

## Etudes lycéennes en 3 ans : conserver un acquis incontesté

Les succès des jeunes Jurassiens dans les hautes études sont dus à une familiarisation plus rapide au rythme universitaire que leur offre l'obtention du baccalauréat en 3 ans, tel que le propose le Lycée cantonal. Vouloir imposer une nouvelle organisation lycéenne sur 4 ans à l'Etat jurassien, comme s'y prépare la CDIP, n'est pas acceptable.

Par cette résolution, le Parlement jurassien demande au Gouvernement de s'opposer fermement à une décision allant dans le sens préconisé par la CDIP et, le cas échéant, de faire valoir la prédominance de la souveraineté cantonale dans le domaine de l'éducation et de l'instruction publiques.

Delémont, le 30 juin 2021

Les co-responsables :

Pierre-André Comte, PS

Irène Donzé, PLR

Groupe socialiste

Groupe PLR

Groupe PDC

Groupe Vert-es et CS-Pop

Groupe PCSI + PVL

Groupe UDC